

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président de jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP, sections diverses : horticulture, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Président

M. Jean-Marc MOULLET
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Présidente

Mme Patricia MULLER
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de STRASBOURG

Membres du jury

Mme Guylaine ALONSO
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme FATMA BOUMAHDI
Professeure de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Karine CELKA
Professeure de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Fatima CHAJAI SHAKI
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NORMANDIE

Mme Nadine COUTURE
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de BORDEAUX

M. Vincent DIDIER
Professeur de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme Maud DIDIER
Professeure de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

M. Loïc GENTILHOMME
Professeur de lycée professionnel

Académie de NANTES

M. Sébastien LEBLANC
Professeur de lycée professionnel

Académie de DIJON

Mme Valérie LEBRAUD
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de LIMOGES

M. Charles LEININGER
Professeur de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

Mme TANIA LOUX
Professeure de lycée professionnel

Académie de STRASBOURG

M. Noredine MOUSSAOUI
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Laurent NIGON
Professeur de lycée professionnel

M. Sebastien RAULIN
Professeur de lycée professionnel

M. Olivier SCHOENBORN
Professeur de lycée professionnel

M. Emmanuel THOMAS
Professeur de lycée professionnel

Mme Virginie WAWRZYNIAK
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de STRASBOURG

Académie de LILLE

Académie de REIMS

Académie de STRASBOURG

Académie de STRASBOURG

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU